

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Public Works and Government Services / Travaux
publics et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3
Bid Fax: (613) 545-8067

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Incoterms 2000 rendus droits acquittés, à la BFC Trenton,
à Trenton en Ontario

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services / Travaux publics
et services gouvernementaux
Kingston Procurement
Des Acquisitions Kingston
86 Clarence Street, 2nd floor
Kingston
Ontario
K7L 1X3

| | |
|--|--|
| Title - Sujet Accessoires de parachutisme | |
| Solicitation No. - N° de l'invitation W2037-150092/A | Date 2015-03-17 |
| Client Reference No. - N° de référence du client W2037-15-0092 | GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$KIN-535-6567 |
| File No. - N° de dossier KIN-4-42197 (535) | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME |
| Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-04-27 | |
| Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT | |
| Delivery Required - Livraison exigée See Herein | |
| Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Carriere, Nancy | Buyer Id - Id de l'acheteur kin535 |
| Telephone No. - N° de téléphone (613)286-5423 () | FAX No. - N° de FAX (613)545-8067 |
| Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE Canadian Army Advanced Warfare Cent 76 North Star Drive Trenton Ontario K0K 3W0 Canada | |
| Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité. | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| | |
|--|--|
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| | |
| Telephone No. - N° de téléphone | Facsimile No. - N° de télécopieur |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | |
| Signature | Date |

Solicitation No. - N° de l'invitation

W2037-150092/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

KIN-4-42197

Buyer ID - Id de l'acheteur

kin535

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W2037-15-0092

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX | 3 |
| 1.1 INTRODUCTION | 3 |
| 1.2 SOMMAIRE | 3 |
| 1.3 COMPTE RENDU | 4 |
| PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS | 5 |
| 2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES | 5 |
| 2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES | 5 |
| 2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES | 5 |
| 2.4 LOIS APPLICABLES | 6 |
| PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES | 7 |
| 3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES | 7 |
| PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION | 9 |
| 4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION | 9 |
| 4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION | 9 |
| PARTIE 5 – ATTESTATIONS | 10 |
| 5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES | 10 |
| PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT | 11 |
| A. OFFRE À COMMANDES | 11 |
| 6.1 OFFRE | 11 |
| 6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ | 11 |
| 6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES | 11 |
| 6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES | 11 |
| 6.5 RESPONSABLES | 11 |
| 6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS | 12 |
| 6.7 PROCÉDURES POUR LES COMMANDES | 12 |
| 6.8 INSTRUMENT DE COMMANDE | 12 |
| 6.9 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES | 13 |
| 6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS | 13 |
| 6.11 ATTESTATIONS | 13 |
| 6.12 LOIS APPLICABLES | 13 |
| B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT | 14 |
| 6.1 BESOIN | 14 |
| 6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES | 14 |
| 6.3 DURÉE DU CONTRAT | 14 |
| 6.4 PAIEMENT | 14 |
| 6.5 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION | 15 |
| 6.6 ASSURANCES | 15 |
| 6.8 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CUA</i> | 15 |
| ANNEXE « A » | 16 |

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2037-150092/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-150092

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-4-42197

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN535
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

| | |
|---------------------------|-----------|
| BESOIN | 16 |
| ANNEXE « B » | 17 |
| BASE DE PAIEMENT | 17 |
| ANNEXE « C » | 21 |
| MONOGRAMMES | 21 |

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations: comprend les attestations à fournir; |
| Partie 6 | 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent : 6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables; 6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent l'Énoncé des Besoin, la Base de paiement et monogrammes.

1.2 Sommaire

- (i) Le ministère de la Défense nationale, BFC Trenton, à Trenton, en Ontario, souhaite acquérir et se faire livrer des accessoires de parachutes à l'appui des sacs de parachutes Talon FX des équipes de parachutiste des Forces armées canadiennes. Le besoin est précisé à l'annexe « A », Besoin, et est indiqué à l'article 2, Clauses du contrat subséquent.
- (ii) La période de l'offre à commande s'étend de la date de l'attribution au 31 mai 2018 inclusivement.
- (iii) conformément à l'article 01 des instructions uniformisées [2006](#) des dispositions relatives à l'intégrité, les offrants doivent fournir une liste de tous les propriétaires et(ou) administrateurs et toute autre documentation connexe, au besoin. Consulter la section [4.21](#) du Guide des approvisionnements pour en savoir plus sur les dispositions relatives à l'intégrité.
- (iv) Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2037-150092/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-150092

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-4-42197

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN535
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006 \(2014-09-25\)](#) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2006](#), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 90 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

| | | |
|--------|-------------------------------|------------|
| B4024T | Aucun produit de remplacement | 2006-08-15 |
| M0019T | Prix et (ou) taux fermes | 2007-05-25 |

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2037-150092/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-150092

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-4-42197

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN535
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section II : offre financière (une (1) copie papier)

Section III: attestations (une (1) copie papier).

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :
VISA _____
Master Card _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2037-150092/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-150092

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-4-42197

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN535
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section II: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation financière

4.1.1.1 Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe de vente harmonisée (TVH), Incoterms 2000 rendus droits acquittés (DDP), à la BFC Trenton, en Ontario, pour les produits et services, et incluant les droits de douane et les taxes d'accise.

4.1.1.2 Les offres financières seront évaluées en fonction des prix indiqués à l'annexe « B », Base de paiement.

4.1.1.3 Pour chaque année, l'utilisation estimative par article (colonne A) sera multipliée par le prix unitaire ferme (colonne B) afin d'obtenir un prix total par année (rangée C). Les totaux pour chaque année seront additionnés afin d'obtenir le prix total évalué.

4.1.1.4 Les soumissionnaires doivent présenter leurs prix conformément à la Base de paiement, annexe « B », ci-jointe, des taux fermes tout compris pour toutes les exigences relatives aux prix, incluant l'année ou les années d'option, à défaut de quoi leur soumission sera jugée recevable et sera rejetée d'emblée

4.1.1.5 Si le prix que le soumissionnaire propose dans sa réponse à la présente DDP est en devise étrangère, il sera converti en dollars canadiens au moyen du taux de change nominal publié à la date de clôture sur le site Web de la Banque du Canada à l'adresse suivante :

[Http://www.bankofcanada.ca/rates/exchange/](http://www.bankofcanada.ca/rates/exchange/)

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande du responsable de l'offre à commandes et de fournir les attestations dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité – offre, des instructions uniformisées [2006](#). Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».

6.2 Exigences relatives à la sécurité

6.2.1 Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2005 \(2014-09-25\)](#), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'entrepreneur doit présenter des factures conformément à la section intitulée « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne peuvent pas être présentées tant que tous les travaux indiqués sur la facture n'ont pas été exécutés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

La facture originale et une (1) copie doivent être envoyées à l'adresse figurant à la page 1 du contrat aux fins d'attestation et de paiement.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à l'offre à commandes peuvent être passées de l'attribution de l'offre à commandes au 31 mai 2018.

6.4.2 Consignes relatives à l'expédition – rendus droits- acquittés

Incoterms 2000 rendus droits acquittés, à la BFC Trenton, à Trenton, en Ontario.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2037-150092/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-150092

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-4-42197

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN535
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Nom: Nancy Carrière
Titre: Agent d'approvisionnement
Direction: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse: 86, rue Clarence, 2ième étage
Kingston, ON
K7L 1X3
Téléphone: 613-545-8764
Télécopieur: 613-545-8067
Courriel: Nancy.Carriere@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant (Veuillez fournir les renseignements suivants)

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____
Télécopieur : ____ - ____ - ____
Courriel : _____

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Base des Forces canadiennes Trenton, Ontario.

6.7 Procédures pour les commandes

Le fournisseur doit accuser réception de chaque commande au plus tard le jour ouvrable suivant la réception de la commande subséquente.

6.8 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes.

6.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 10,000.00\$ (taxes applicables incluses).

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquentes à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2014-09-25), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2029 (2014-09-25); Conditions générales – biens ou services (faible valeur) ;
- e) l'Annexe « A », Besoin;
- f) l'Annexe « B », Base de paiement;
- g) l'Annexe « C », Monogrammes;
- h) l'offre de l'offrant en date du _____ (*insérer la date de l'offre*)

6.11 Attestations

6.11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

6.12 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

[2029](#) (2014-09-25), Conditions générales - biens ou services (faible valeur) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 12, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2029 ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement

1. La base de paiement ci-jointe à l'annexe « B » sera utilisée pour établir le prix de toute commande subséquente passée dans le cadre de la présente offre à commandes.
2. Si l'offrant s'acquitte de manière satisfaisante de toutes ses obligations en vertu du contrat, on lui paiera le prix ferme indiqué dans la commande subséquente, selon le calcul prévu dans l'annexe « B », taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, le cas échéant.

6.4.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* [C6000C](#) (2011-05-16), Limite de prix

6.4.3 Paiement Unique

Clause du *Guide des CCUA* [H1000C](#) (2008-05-12), Paiement unique

6.4.4 Paiement par carte de crédit

La carte de crédit suivante est acceptée : _____.

OU

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-150092/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-150092

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-4-42197

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN535
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : _____ et _____.

6.5 Instructions pour la facturation

Une (1) seule copie de la facture est requise et doit indiquer :

- a) la date;
- b) le nom et l'adresse du destinataire;
- c) le numéro du bon de commande du MDN et le numéro de l'offre à commandes;
- d) la description des produits.

6.6 Assurances

Clause du *Guide des CUA* [G1005C](#) (2008-05-12), Assurances

6.8 Clauses du *Guide des CUA*

Le responsable de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

ANNEXE « A »

BESOIN

Sommaire

Le ministère de la Défense nationale, BFC Trenton, à Trenton, en Ontario, souhaite acquérir et se faire livrer des accessoires de parachutes à l'appui des sacs de parachutes Talon FX des équipes de parachutiste des Forces armées canadiennes.

Contexte

L'équipe de parachutisme des Forces armées canadiennes (EPFAC) est renommée pour ses prestations caractéristiques de voile contact (VC), aussi appelée vol relatif sous parachute ouvert, qu'elle exécute depuis 44 ans. L'EPFAC est une sous-unité du Centre d'instruction supérieure en guerre terrestre de l'Armée canadienne (CISGTAC) établi à Trenton (Ontario) et ses membres agissent à titre d'ambassadeurs des Forces armées canadiennes lors d'événements spéciaux, de spectacles aériens et d'événements publics axés sur les relations publiques, tant pour l'Armée que les Forces armées canadiennes. Pour ce faire, l'EPFAC a besoin de certaines pièces afin de conserver ses parachutes en bon état.

L'accès au site

L'accès au site est sujet à des restrictions liées au mouvement des troupes ou à d'autres règlements de sécurité, comme le prévoit les unités respectives. Toutes les mesures possibles doivent être prises pour fournir à l'entrepreneur l'accès aux aires de livraison en tout temps. Cependant, une activité du ministère de la Défense nationale (MDN) pourrait parfois entraîner la fermeture de cette aire.

Un préavis de quarante-huit (48) heures doit être donné à l'autorité technique avant la livraison pour atténuer les problèmes qui pourraient survenir en raison d'une activité du MDN. Pour ce qui est des livraisons, la personne-ressource autorisée est l'autorité contractante indiquée dans le présent contrat.

Tous les employés doivent être en mesure de présenter une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement (comme un permis de conduire ou une autre pièce d'identité que l'autorité contractante juge acceptable) lorsqu'ils se trouvent dans la propriété du MDN. Le Canada ne sera pas responsable des coûts encourus par le fournisseur si on refuse l'accès à la Base des Forces canadiennes au personnel de livraison.

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

Les soumissionnaires doivent fournir un prix ferme, tout compris (excluant la TPS et la TVH). S'il y a lieu, la TPS ou la TVH doit s'ajouter aux prix figurant aux présentes et doit être indiquée séparément sur les factures. Les droits de douane sont inclus, Incoterms 2000, rendu droits acquittés (ministère de la Défense nationale, BFC Trenton, à Trenton, en Ontario).

Les prix doivent être fournis pour chacun des articles des grilles tarifaires (grilles tarifaires A, B et C)

Grille tarifaire A, Année 1, de l'attribution au 31 mai 2016

| Numéro de l'article | Description | Quantités estimatives (colonne A) | Prix unitaire ferme, rendu droits acquittés, TPS en sus Extra (colonne B) |
|----------------------------|---|--|--|
| 001 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 14 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 2 | \$ _____/chacun |
| 002 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 15 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 2 | \$ _____/chacun |
| 003 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 16 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 4 | \$ _____/chacun |
| 004 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 17 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 4 | \$ _____/chacun |
| 005 | Élévateurs principaux avec petits anneaux - T17, 1 po, anneau pour sangle d'ouverture automatique, acier inoxydable, (21 po, noir) avec cabillots (2124-6 et 2621-4A) et poignées de commande plus larges faites de sangle en nylon de type 7 situées 1 po plus bas | 7 | \$ _____/chacun |
| 006 | Sac de déploiement principal Parapack - Talon 3.0, Talon 3.0 FX7 (1502/1507) | 14 | \$ _____/chacun |
| 007 | Sac de déploiement principal Parapack - Talon 3.0, Talon 3.0 TC4 W n° 8 GW (1502/1507) | 14 | \$ _____/chacun |

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-150092/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-150092

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-4-42197

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN535
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

| | | | |
|--|---|----|-----------------|
| 008 | Extracteur principal ZP 33 avec poignée boule en cuir ROUGE/BLANC | 10 | \$ _____/chacun |
| 009 | Poignée de dégagement, grande (1) ROUGE | 3 | \$ _____/chacun |
| 010 | Poignée de dégagement, petite (3) ROUGE | 3 | \$ _____/chacun |
| 011 | Poignée de libération R/C de secours, petite, rouge | 3 | \$ _____/chacun |
| 012 | Poignée de libération R/C de secours, grande, rouge | 3 | \$ _____/chacun |
| 013 | Sac de déploiement de secours - Talon 3.0 FX7 | 3 | \$ _____/chacun |
| 014 | Pochette de lavage de sécurité à fermeture (parachute de secours) 6,5 po (FX) | 5 | \$ _____/chacun |
| Total de la grille tarifaire A (Rangée C) | | | \$ _____ |

Grille tarifaire B, Année 2, de 01 jun 2016 au 31 mai 2017

| Numéro de l'article | Description | Quantités estimatives (colonne A) | Prix unitaire ferme, rendu droits acquittés, TPS en sus Extra (colonne B) |
|---------------------|---|-----------------------------------|---|
| 001 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 14 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 2 | \$ _____/chacun |
| 002 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 15 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 2 | \$ _____/chacun |
| 003 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 16 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 4 | \$ _____/chacun |
| 004 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 17 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 4 | \$ _____/chacun |
| 005 | Élévateurs principaux avec petits anneaux - T17, 1 po, anneau pour sangle d'ouverture automatique, acier inoxydable, (21 po, noir) avec cabillots (2124-6 et 2621-4A) et poignées de commande plus larges faites de sangle en nylon de type 7 situées 1 po plus bas | 7 | \$ _____/chacun |

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-150092/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-150092

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-4-42197

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN535
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

| | | | |
|--|--|----|-----------------|
| 006 | Sac de déploiement principal Parapack - Talon 3.0, Talon 3.0 FX7 (1502/1507) | 14 | \$ _____/chacun |
| 007 | Sac de déploiement principal Parapack - Talon 3.0, Talon 3.0 TC4 W n° 8 GW (1502/1507) | 14 | \$ _____/chacun |
| 008 | Extracteur principal ZP 33 avec poignée boule en cuir ROUGE/BLANC | 10 | \$ _____/chacun |
| 009 | Poignée de dégagement, grande (1) ROUGE | 3 | \$ _____/chacun |
| 010 | Poignée de dégagement, petite (3) ROUGE | 3 | \$ _____/chacun |
| 011 | Poignée de libération R/C de secours, petite, rouge | 3 | \$ _____/chacun |
| 012 | Poignée de libération R/C de secours, grande, rouge | 3 | \$ _____/chacun |
| 013 | Sac de déploiement de secours - Talon 3.0 FX7 | 3 | \$ _____/chacun |
| 014 | Pochette de lavage de sécurité à fermeture (parachute de secours) 6,5 po (FX) | 5 | \$ _____/chacun |
| Total de la grille tarifaire A (Rangée C) | | | \$ _____ |

Grille tarifaire C, Année 3, de 01 jun 2017 au 31 mai 2018

| Numéro de l'article | Description | Quantités estimatives (colonne A) | Prix unitaire ferme, rendu droits acquittés, TPS en sus Extra (colonne B) |
|---------------------|---|-----------------------------------|---|
| 001 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 14 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 2 | \$ _____/chacun |
| 002 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 15 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 2 | \$ _____/chacun |
| 003 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 16 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 4 | \$ _____/chacun |
| 004 | Sac-harnais Talon FX avec harnais complet de 17 po NOIR et sangles cuissardes courbes et couvre-élévateurs magnétiques, y compris les monogrammes personnalisés conformément aux figures 1-4, Annexe C. | 4 | \$ _____/chacun |
| 005 | Élévateurs principaux avec petits anneaux - T17, 1 po, anneau pour sangle d'ouverture automatique, | 7 | \$ _____/chacun |

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W2037-150092/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-150092

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-4-42197

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN535
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

| | | | |
|--|--|----|-----------------|
| | acier inoxydable, (21 po, noir) avec cabillots (2124-6 et 2621-4A) et poignées de commande plus larges faites de sangle en nylon de type 7 situées 1 po plus bas | | |
| 006 | Sac de déploiement principal Parapack - Talon 3.0, Talon 3.0 FX7 (1502/1507) | 14 | \$ _____/chacun |
| 007 | Sac de déploiement principal Parapack - Talon 3.0, Talon 3.0 TC4 W n° 8 GW (1502/1507) | 14 | \$ _____/chacun |
| 008 | Extracteur principal ZP 33 avec poignée boule en cuir ROUGE/BLANC | 10 | \$ _____/chacun |
| 009 | Poignée de dégagement, grande (1) ROUGE | 3 | \$ _____/chacun |
| 010 | Poignée de dégagement, petite (3) ROUGE | 3 | \$ _____/chacun |
| 011 | Poignée de libération R/C de secours, petite, rouge | 3 | \$ _____/chacun |
| 012 | Poignée de libération R/C de secours, grande, rouge | 3 | \$ _____/chacun |
| 013 | Sac de déploiement de secours - Talon 3.0 FX7 | 3 | \$ _____/chacun |
| 014 | Pochette de lovage de sécurité à fermeture (parachute de secours) 6,5 po (FX) | 5 | \$ _____/chacun |
| Total de la grille tarifaire A (Rangée C) | | | \$ _____ |

N° de l'invitation - Solicitation No.
W2037-150092/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W2037-150092

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
KIN-4-42197

Id de l'acheteur - Buyer ID
KIN535
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « C »

MONOGRAMMES

















